

**Check against delivery**

**Statement of the Chairman**

**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**

**12 October 2020**

**Proposed Programme Budget for 2021**

*(ACABQ report: A/75/7)*

Mr. Chairman, Mr. Secretary-General, Your Excellencies and Distinguished Delegates,

I am pleased to present the Advisory Committee's report on the proposed programme budget for 2021, contained in document A/75/7. The Committee's report covers the estimated resource requirements for the United Nations Secretariat, with the exception of the detailed review of the proposed resources for the special political missions and other related items, which will be introduced separately.

The Committee's report is the result of an extensive examination of the Secretary-General's proposal as presented in the main budget documents and supplementary information, as well as additional information provided by the Secretary-General and his representatives during the Committee's deliberations. Due to restrictions on physical access to United Nations premises as a result of the COVID-19 pandemic, the Advisory Committee's interactions with the Secretary-General and his representatives were conducted via virtual hearings or silent hearings through an exchange of written questions and answers.

Mr. Chairman,

Please allow me to begin by highlighting the general observations of the Committee on the 2021 proposed programme budget. The Secretary-General proposes a budget for 2021

amounting to \$2,987.3 million before recosting, including \$706.8 million for special political missions, representing a net decrease of \$86.5 million, or 2.8 per cent, compared with the 2020 appropriation. The Committee notes that there will be additional elements, to be introduced later in the seventy-fifth session, that will impact the overall level of resources required for 2021, such as the requirements for ongoing construction projects, and the revised estimates relating to new and expanded mandates.

In addition, the Committee analyses the impact of the COVID-19 pandemic and the liquidity situation on the resources for 2021. The relevant individual sections of the Committee's report address certain actions taken by the United Nations to provide support in addressing needs and planning for recovery during the pandemic. With respect to the liquidity situation, the Committee notes the measures taken by the Secretariat to manage the situation, including a suspension of hiring under the regular budget, and the minimizing of non-post expenditures. The Committee was informed that due to the COVID-19 pandemic and the liquidity situation, the level of expenditures for the first 5 months in 2020 was lower compared to the average expenditures for the same period from 2017 to 2019. The Advisory Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to provide more information on the impact of the COVID-19 pandemic in the next proposed programme budget, including lessons learned, best practices, efficiency measures, harmonization and cooperation across the United Nations system, as well as its impact on the flexible workplace strategy and expenditures, such as the maintenance and rental of premises, travel, supplies and materials, furniture and equipment, and other objects of expenditure.

The Advisory Committee also trusts that an update on the liquidity situation and expenditure will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the present report.

Regarding the budget methodology, format and presentation, the Advisory Committee notes the improved presentation of the proposed programme budget for 2021, and welcomes the consultation with Member States during the budget preparation process. The Committee trusts that the Secretary-General will continue his efforts to improve the presentation of the proposed

programme budget, in particular to ensure that resources are clearly linked to a results-based-budgeting framework.

The Committee's report also reviews the recosting of the programme budget. The Committee notes that the budget is recosted twice, first at the time of budget presentation for inflation rates, and then again in December to take into account the actual experience of January to October. The Committee considers that, in the interest of clarity and to simplify the budget process, the proposed programme budget should be recosted only once, at the budget approval stage. The Committee therefore recommends that recosting information be presented once, in the context of the revised estimates report on currency and exchange rates. The Committee also recommends the harmonization of the recosting of grants and contributions.

In relation to vacancy rates, the Committee notes that all the budget sections reflect a uniform vacancy rate by staff category of 9.1 per cent for the Professional and higher posts, and 7.4 per cent for the General Service and related posts. Given the difference in actual vacancy rates reflected in individual sections of the programme budget, the Committee considers that an overall single rate by staff category for all sections is unrealistic and may have an impact on mandate delivery for some sections, and recommends that the Secretary-General propose specific vacancy rates for both Professional and higher and General Service and related categories for individual sections of the programme budget.

Mr. Chairman,

I would now like to draw your attention to some specific issues raised by the Advisory Committee in its report, and to summarize a few of the main recommendations under post and non-post resources.

On staffing, a total of 10,012 posts is proposed for 2021, including 200 temporary posts, reflecting a net reduction of 25 posts as compared with 2020. The Advisory Committee notes that the budget proposal includes new organizational structures for establishment, which require the approval of the General Assembly. The Committee trusts that the Secretary-General will

provide the General Assembly with updated and detailed organizational charts reflecting proposed changes in structure and post resources.

Under vacant posts, the Committee reiterates that vacant posts should be filled expeditiously, and recommends that the Secretary-General provide the General Assembly with a detailed update on the recruitment freeze and vacant posts at the time of its consideration of the present report. The Advisory Committee expresses its concern that the proposed staffing profile for the Secretariat again shows a high number and proportion of senior posts at the level of D-1 and above, and that reductions in the junior Professional-level grades could have a negative impact on efforts to rejuvenate the workforce of the Secretariat. The Committee also remains concerned about the cases of “temporary” assignments of staff members to higher-level positions for lengthy periods. In addition, the Committee trusts that the Secretary-General will redouble his efforts with a strategy to improve geographical representation, while noting that improvements have been made in gender balance.

Turning to non-post resources, the Advisory Committee makes a number of recommendations following an analysis of the impact of the COVID-19 pandemic. Under travel of staff, the Committee is of the view that more use should be made of virtual meetings and online training tools, and that travel for workshops, conferences or meetings should be kept to a minimum, and recommends a reduction of ten per cent to the proposed resources. The Committee also recommends a reduction of five per cent to the proposed resources under both supplies and materials, as well as furniture and equipment.

Under information and communications technology, the proposed programme budget includes the amount of \$7.0 million to strengthen ICT infrastructure. The Advisory Committee notes that the increased use of virtual meetings or videoconferences and other technological tools during the current pandemic requires secure and effective ICT infrastructure. The Committee trusts that particular attention will be paid to cybersecurity in the strengthening of ICT infrastructure. The Committee also notes the importance of an ICT investment plan that is in line with the Secretary-General’s vision of a digital United Nations and effectively addresses the need for business continuity during the pandemic. The Committee recommends that the General

Assembly request the Secretary-General to include in the next budget submission the consolidated ICT budget.

The Committee's report also refers to other assessed and extrabudgetary resources. Concerning extrabudgetary resources, the Committee notes that the total estimate for extrabudgetary resources for 2021 is projected at \$12.7 billion, which represents a net decrease of \$112.2 million compared with the estimates for 2020, and recommends that the Secretary-General include in future proposed programme budgets detailed information on the use of extrabudgetary resources and the functions of posts funded through extrabudgetary resources.

Finally, regarding documentation, while the main budget documents for each section were submitted in a timely manner, the Committee notes that there was a delayed submission of the supplementary information and in particular written responses, as well as issues with the accuracy of the information provided, which affected the management of the Committee's schedule of work. The Advisory Committee recalls resolution 72/261 in which the General Assembly requested the Secretary-General to transmit reports to the Advisory Committee no later than two weeks in advance of its scheduled consideration of items. The Committee reiterates that strengthened efforts are required to ensure the timely submission of complete and accurate documents for its consideration. In this regard, the Committee will make extra efforts to submit some cross-cutting questions ahead of time in the context of the next proposed programme budget submissions, and expects that this will facilitate the work of the Secretariat.

Mr. Chairman,

I hope the Committee's report will assist the Member States in their discussions, and I remain at your disposal for any assistance that may be required.

Thank you.

**Déclaration du Président**  
**du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

**12 octobre 2020**

**Projet de budget-programme pour 2021**

*(Rapport du Comité consultatif : [A/75/7](#))*

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur le projet de budget-programme pour 2021, paru sous la cote A/75/7. Le rapport du Comité consultatif porte sur l'estimation des ressources nécessaires pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, à l'exception des ressources proposées pour les missions politiques spéciales et d'autres activités connexes, dont un examen détaillé sera présenté séparément.

Ce rapport est le résultat d'un examen approfondi de la proposition du Secrétaire général, telle que présentée dans les principaux documents budgétaires et les documents complémentaires, ainsi que des précisions apportées par le Secrétaire général et par ses représentants lors des délibérations du Comité consultatif. L'accès aux locaux de l'Organisation des Nations Unies étant restreint du fait de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les échanges du Comité consultatif avec le Secrétaire général et ses représentants se sont déroulés sous la forme de réunions virtuelles ou par l'intermédiaire d'un échange de questions et réponses écrites.

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord mettre en lumière les observations générales formulées par le Comité consultatif sur le projet de budget-programme pour 2021. Le montant des ressources demandées par le Secrétaire général pour 2021 s'élève à 2 987,3 millions de dollars avant actualisation des coûts, dont un montant de 706,8 millions de dollars pour les missions politiques spéciales, ce qui représente une diminution nette de 86,5 millions de dollars (2,8 %) par rapport au montant du crédit ouvert pour 2020. Le Comité consultatif note que des éléments supplémentaires, qui seront présentés ultérieurement au cours de la soixante-quinzième session, auront une incidence sur le montant total des ressources demandées pour 2021, comme celles demandées au titre des projets de construction en cours et les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis.

En outre, le Comité consultatif analyse les conséquences de la pandémie de COVID-19 et de la crise de liquidités sur les ressources demandées pour 2021. Les différents chapitres du rapport qui ont trait à cette question donnent des informations sur les mesures prises par l'Organisation des Nations Unies pour aider les gouvernements à répondre aux besoins et à planifier le relèvement pendant la pandémie. En ce qui concerne la crise de liquidités, le Comité consultatif note que des mesures ont été prises par le Secrétariat pour faire face à la situation, dont la suspension des recrutements au titre du budget ordinaire et la réduction au minimum des dépenses autres que celles afférentes aux postes. Le Comité consultatif a été informé que, du fait de la pandémie de COVID-19 et de la crise de liquidités, le montant des dépenses pour les cinq premiers mois de 2020 était inférieur au montant moyen des dépenses pour les cinq premiers mois de 2017, 2018 et 2019. Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de communiquer davantage d'informations sur les incidences de la pandémie de COVID-19 dans le prochain projet de budget-programme, notamment sur les enseignements tirés, les meilleures pratiques, les mesures d'efficacité, l'harmonisation et la coopération dans l'ensemble du système des Nations Unies, ainsi que sur les effets de la pandémie sur la stratégie de gestion souple de l'espace de travail et sur les dépenses au titre de l'entretien et de la location des locaux, des voyages, des fournitures et accessoires, du mobilier et du matériel et des autres objets de dépense.

Le Comité consultatif compte également que des informations actualisées sur la situation en matière de liquidités et les dépenses seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport.

S'agissant de la méthode d'établissement du budget, de sa structure et de sa présentation, le Comité consultatif prend note de l'amélioration de la présentation du projet de budget-programme pour 2021 et se félicite que les États Membres aient été consultés lors de l'élaboration du budget. Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général poursuivra ses efforts pour améliorer la présentation du projet de budget-programme, en particulier pour faire en sorte que les ressources soient clairement liées à un cadre de budgétisation axé sur les résultats.

Le rapport rend également compte de l'actualisation des coûts effectuée dans le cadre du budget-programme. Le Comité consultatif note que le budget est actualisé à deux reprises. La première actualisation a lieu au moment de la présentation du budget et concerne les taux d'inflation. La seconde est réalisée en décembre pour tenir compte de l'évolution effectivement constatée de janvier à octobre. Il estime que, dans un souci de clarté et de simplification du processus budgétaire, le projet de budget-programme ne devrait être réévalué qu'une seule fois, au stade de l'approbation du budget. Il recommande donc que les informations sur l'actualisation des coûts ne soient présentées qu'une seule fois, dans le rapport sur les prévisions révisées concernant les taux de change et d'inflation. Il recommande également d'harmoniser l'actualisation des coûts des subventions et des contributions.

En ce qui concerne les taux de vacance, le Comité note que dans tous les chapitres du budget, un taux de 9,1 % est utilisé pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et un taux de 7,4 %, pour les agents des services généraux et des catégories apparentées. Compte tenu des différents taux de vacance effectifs appliqués dans plusieurs chapitres du budget-programme, il est d'avis qu'il n'est pas réaliste d'appliquer un taux de vacance unique par catégorie de personnel pour tous les chapitres et que cela pourrait influencer sur l'exécution des mandats dans certains cas, et recommande que le Secrétaire général propose des taux de vacance spécifiques pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et pour les agents des



services généraux et des catégories apparentées dans les différents chapitres du budget-programme.

Monsieur le Président,

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur certaines des questions soulevées par le Comité consultatif dans son rapport et résumer quelques-unes des principales recommandations qu'il a formulées concernant les ressources affectées aux postes et aux autres objets de dépense.

Au total, 10 012 postes sont proposés pour 2021, dont 200 postes temporaires, soit une réduction nette de 25 postes par rapport à 2020. Le Comité consultatif note que dans le projet de budget, il est proposé de créer de nouvelles structures organisationnelles, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale. Il compte que le Secrétaire général fournira à l'Assemblée des organigrammes actualisés et détaillés faisant apparaître les changements relatifs aux structures et aux postes qu'il est proposé d'apporter.

Le Comité consultatif rappelle que les postes vacants devraient être pourvus rapidement et recommande que le Secrétaire général communique à l'Assemblée, lorsqu'elle examinera le présent rapport, des informations détaillées sur le gel des recrutements et les postes vacants. Il constate avec préoccupation que la composition du tableau d'effectifs proposée pour le Secrétariat fait apparaître une fois de plus un nombre et une proportion élevés de postes de classe D-1 et de rang supérieur et que les réductions de postes d'administrateurs et d'administratrices de rang inférieur pourraient avoir une incidence négative sur les efforts déployés en vue de rajeunir les effectifs du Secrétariat. Il redit également sa préoccupation quant à la multiplication des affectations « temporaires » de fonctionnaires à des postes de rang supérieur pour une longue période. Il compte en outre que le Secrétaire général redoublera d'efforts en adaptant une stratégie destinée à améliorer la représentation géographique, tout en observant que des avancées ont été enregistrées en matière de représentation équilibrée des genres.

En ce qui concerne les autres objets de dépenses, le Comité consultatif formule plusieurs recommandations après analyse des conséquences de la pandémie de COVID-19. Pour ce qui est des voyages du personnel, il est d'avis qu'il faudrait multiplier les réunions virtuelles, accroître le recours aux outils de formation en ligne, limiter au minimum les voyages dans le cadre d'ateliers, de conférences ou de réunions, et il recommande une réduction de 10 % des ressources proposées. Il recommande également une réduction de 5 % du montant total des ressources proposées au titre des fournitures et accessoires.

S'agissant de l'informatique et des communications, un montant de 7,0 millions de dollars destiné à financer le renforcement de l'infrastructure numérique est demandé dans le projet de budget-programme. Le Comité consultatif note que la multiplication des réunions virtuelles ou visioconférences et l'utilisation accrue d'autres outils technologiques durant la pandémie actuelle nécessitent une infrastructure numérique sûre et efficace. Il compte qu'une attention particulière sera accordée à la cybersécurité dans le cadre du renforcement de l'infrastructure numérique. Il note également qu'un plan d'investissement dans l'informatique et les communications conforme à l'idée que le Secrétaire général se fait d'une ONU numérique et répondant effectivement au besoin d'assurer la continuité des opérations durant la pandémie est nécessaire. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer dans le prochain projet de budget un récapitulatif des estimations budgétaires dans ce domaine.

Le rapport du Comité porte également sur les quotes-parts hors budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires. Le Comité note que le montant total des ressources extrabudgétaires pour 2021 devrait s'élever à 12,7 milliards de dollars, soit une diminution nette de 112,2 millions de dollars par rapport aux prévisions pour 2020, et recommande que le Secrétaire général fasse figurer dans les futurs projets de budget-programme des informations détaillées sur l'utilisation des ressources extrabudgétaires et sur les fonctions associées aux postes financés au moyen de ces ressources.

Enfin, en ce qui concerne les documents budgétaires, le Comité consultatif observe que si les principaux documents de chaque chapitre ont été présentés en temps voulu, les informations complémentaires et, en particulier les réponses écrites, ont été communiquées avec du retard et

les données fournies manquaient d'exactitude, ce qui a eu des répercussions sur la gestion du calendrier de ses travaux. Le Comité consultatif rappelle la résolution [72/261](#), dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de transmettre au Comité les rapports deux semaines au plus tard avant la date prévue pour l'examen de chaque question. Il répète qu'il faut redoubler d'efforts pour veiller à ce que des documents exacts et exhaustifs lui soient présentés en temps voulu. À cet égard, il s'efforcera davantage de soumettre à l'avance des questions transversales dans le contexte des futurs projets de budget-programme, et espère que cela facilitera les travaux du Secrétariat.

Monsieur le Président,

Je veux croire que le rapport du Comité consultatif facilitera les débats menés par les États Membres et je reste à votre entière disposition pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous remercie.